

(07/2015)

Demande de remboursement de crédit de TVA

Au titre de la période (mois ou trimestre/année)

Identification de l'entre	Identification de l'entreprise (mentions obligatoires)		
- <u>Numéro NIS</u> :			
- Nom / Prénom :			
- Raison sociale:			
- Adresse du principal établissement:			
- Adresse de corresponda (si différente de la première)	nce:		
- <u>Téléphone</u> :			
- Activité exercée :			
- <u>Code BIC</u> : (joindre un relevé d'iden			
Demande de remboursement			
Le soussigné (nom, prénom, qualité de la personne habilitée à engager l'entreprise)			
certifie que l'entreprise présentant cette demande est à jour dans le dépôt de ses déclarations de chiffre d'affaires et déclare tenir à la disposition de l'Administration les documents et pièces justifiant la réalité des indications et des chiffres mentionnés dans ses déclarations.			
	are tenir à la disposition de l'Administration les documents et pièces		
justifiant la réalité des inc	are tenir à la disposition de l'Administration les documents et pièces		
justifiant la réalité des inc Il sollicite le remboursem <u>Attention</u> : le montant de	are tenir à la disposition de l'Administration les documents et pièces dications et des chiffres mentionnés dans ses déclarations.		
justifiant la réalité des inc Il sollicite le remboursem <u>Attention</u> : le montant de	are tenir à la disposition de l'Administration les documents et pièces dications et des chiffres mentionnés dans ses déclarations. ent de la somme de (en chiffres):€ ont le remboursement est demandé doit figurer obligatoirement sur la et ne peut plus faire l'objet d'une imputation.		
Justifiant la réalité des inc Il sollicite le remboursem <u>Attention</u> : le montant de ligne 28 de la déclaration	are tenir à la disposition de l'Administration les documents et pièces dications et des chiffres mentionnés dans ses déclarations. ent de la somme de (en chiffres):€ ont le remboursement est demandé doit figurer obligatoirement sur la et ne peut plus faire l'objet d'une imputation.		

Le Panorama 57, Rue Grimaldi BP 475 MC 98012 MONACO CEDEX Tél. : (+377) 98 98 81 21 / 98 98 81 22 Fax : (+377) 98 98 81 55

Remboursement du crédit non imputé

A –	Report du crédit de TVA apparaissant en B3 de la déclaration de chiffre d'affaires :
В –	Remboursement demandé en ligne 28 de la déclaration de chiffre d'affaires :
C –	<u>Crédit à reporter en ligne 29 de la prochaine déclaration</u> :

Règlementation

La TVA déductible dont l'imputation n'a pu être opérée sur la taxe due peut faire l'objet d'un remboursement dans les conditions fixées par les articles A-109 à A-118 de l'annexe au code des taxes sur le chiffre d'affaires.

La procédure est ouverte aux entreprises redevables de la TVA.

Elle s'applique à l'issue de chaque mois ou trimestre civil.

Pour une demande au titre des onze premiers mois ou des trois premiers trimestres civils, le crédit à rembourser doit être au moins égal à 750 €

Pour une demande au titre du mois de décembre ou du dernier trimestre civil, le crédit à rembourser doit être au moins égal à 150 €

Délais

En principe, la demande doit être déposée dans le délai prévu pour le dépôt de la déclaration de taxe sur le chiffre d'affaires faisant apparaître le crédit dont le remboursement est demandé.

Documents à transmettre

- Relevé d'identité bancaire <u>de l'entreprise demanderesse</u> (ou représentant dument qualifié) ;
- Mandat si le signataire de la demande n'est pas le représentant légal de l'entreprise, lors de la première demande ou en cas de changement de mandataire ;
- Justificatifs du montant du crédit dont le remboursement est demandé (extraits de grandlivre, relevé des factures d'achat, copie des principales factures) lorsqu'il s'agit de la première demande présentée par une entreprise nouvelle.